

Calepin ASTAQ

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 janvier 2009

Mesdames, Messieurs,

Nous vous acheminons le résumé du compte-rendu de la dernière rencontre du Conseil d'administration de l'Alliance des Services de transport adapté du Québec (ASTAQ), tenue à Saint-Hyacinthe, le jeudi 15 janvier 2009

Étaient présents à cette rencontre :

Micheline Martel, présidente
Lyne Larivée, secrétaire
Jocelyne Gagnon, administratrice
Denis Bellerose, administrateur

André Beaudry, vice-président
Jean-Paul Normandin, trésorier
Michel Lemay, administrateur

Ainsi que Mme Nicole Doiron, représentante déléguée.

TABLE PERMANENTE SUR LE TRANSPORT COLLECTIF EN MILIEU RURAL

Le 18 novembre dernier, monsieur Denys Jean, Sous-ministre des transports, a fait parvenir une lettre à la Présidente de l'ASTAQ Mme Micheline Martel. Cette lettre avait pour objet « *La Formation de la Table permanente sur le transport collectif en milieu rural* »

À la suite à une demande conjointe de la Fédération québécoise des municipalités, de l'Association des propriétaires d'autobus du Québec et de l'Association des transports collectifs ruraux du Québec, le MTQ a accepté de mettre en place une table permanente consacrée au transport collectif en milieu rural et sera coprésidée par monsieur Jean-Pierre Bastien, Sous-ministre adjoint à la Direction générale des politiques et de la sécurité en transport ainsi que par un élu membre de la Fédération québécoise des municipalités.

Cette table vise à réunir l'ensemble des intervenants en transport collectif en milieu rural afin de soutenir l'action gouvernementale de la mise en œuvre de la de la première *Politique québécoise du*

transport collectif, adoptée en juin 2006. Elle devra également favoriser le développement des services de transport en fonction des besoins régionaux tout en soutenant leur mise en œuvre, et ce, sur l'ensemble du territoire.

Puisque l'ASTAQ est directement concernée par le développement du transport collectif en milieu rural au Québec, M. Denys Jean sollicite notre participation et nous invite à procéder à la nomination d'un représentant qui pourra siéger de manière permanente.

À la rencontre du CA du 15 janvier dernier, M. Michel Lemay a été désigné représentant de cette table pour représenter l'ASTAQ. Il pourra également être accompagné de personnes ressources en fonction des travaux et des sujets traités à l'ordre du jour.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les organismes qui ont bien voulu répondre au sondage concernant *La situation actuelle sur le transport collectif*.

GUIDE DE RÉFÉRENCE DES PRATIQUES EN TRANSPORT ADAPTÉ AU QUÉBEC

Considérant que le nombre des répondants pour la version anglaise du *Guide de référence des pratiques en transport adapté au Québec* est pertinent, l'ASTAQ procèdera à sa traduction. Toutefois, il est à noter qu'il n'y aura aucune brochure et CD mais, ce guide sera en format PDF sur le site internet de l'ASTAQ. Nous vous tiendrons au courant dans un prochain *Calepin* dès que la version sera disponible.

ASSURANCE-VÉHICULE - ORGANISMES EN RÉGIE

À la suite aux consultations auprès de nos membres, concernant l'ouverture d'un dossier relativement à l'assurance-véhicule pour les organismes en régie, seulement quatre (4) organismes se disent intéressés. M. André Beaudry considère ce dossier clos compte tenu du manque d'intérêt des organismes en régie.

Nous tenons toutefois à remercier les organismes suivants pour l'intérêt qu'ils ont manifesté :

TA Côte-de-Gaspé, Mme Sylvie Leblanc
Transport Access, M. Michel Dupuis
TA Les Intrépides, Mme Suzie Duquette
TA Terrebonne, Mme Odette Quevillon.

CONGRÈS/AGA DE L'ASTAQ

Nous tenons à vous rappeler que le *Congrès/AGA* se tiendra à l'hôtel Delta de Trois-Rivières les 29-30 avril et 1^{er} mai 2009. Le coût des chambres est de 118\$ par jour et les frais de stationnement sont de 5\$ par jour. La cotisation des congressistes est maintenue à 25\$.

Nous vous soulignons également qu'à son *Congrès/AGA*, l'ASTAQ offre à ses membres et invités, le dîner du jeudi, un « 5 à 7 » ainsi que le déjeuner du vendredi le 1^{er} mai 2009. Les coupons pour ces gratuits seront placés dans vos pochettes.



Pour vous inscrire au CONGRÈS/AGA, il suffit de remplir le formulaire que vous trouverez en pièce jointe et le faire parvenir accompagné d'un chèque de 25\$ à Mme Lyne Larivée, secrétaire de l'ASTAQ à l'adresse mentionnée au bas dudit formulaire

Étant donné le nombre restreint des chambres réservées, il serait important d'effectuer votre réservation le plus tôt possible en communiquant directement à l'Hôtel Delta au 1-800-890-3222 et en précisant qu'il s'agit du Congrès de l'ASTAQ.

L'organisation du CONGRÈS/AGA est répartie comme suit :

- ✓ Comité de travail pour le congrès : Mmes Nicole Doiron, Lyne Larivée, Messieurs Denis Bellerose et Jean-Paul Normandin forment le comité de travail.
- ✓ Comité de rédaction pour les documents de l'AGA : Mme Nicole Doiron, Micheline Martel et M. André Beaudry sont nommés sur le comité de rédaction pour le congrès AGA de 2009.
- ✓ Comité logistique : Mme Nicole Doiron et M. Jean-Paul Normandin

FORMULAIRE D'ADHÉSION À L'ASTAQ

Merci à tous les services qui nous ont déjà fait parvenir leur formulaire de renouvellement ou d'adhésion pour l'année 2009. Pour les autres organismes, nous vous prions de compléter le formulaire d'adhésion, lequel vous trouverez en pièce jointe et, de le faire parvenir accompagné de votre chèque de 100\$ à M. Jean-Paul Normandin à l'adresse indiquée au bas dudit formulaire.

Vous connaissez un organisme qui aimerait se joindre à l'ASTAQ? Alors, n'hésitez-pas à leur remettre une copie du formulaire d'adhésion. Merci à l'avance.

Programme : « À parts entières, Levons les obstacles »

Mot du Vice-président de l'ASTAQ, M. André Beaudry

À PART ENTIÈRE, OÙ EN SOMMES-NOUS?

Bonjour à toutes et à tous,

Votre conseil m'a confié le soin de vous informer de l'évolution de cet important dossier soit, la politique *À parts égales, levons les obstacles* ainsi son plan d'action.

Il y a déjà un certain temps, l'Office des personnes handicapées du Québec, (OPHQ) déposait un projet de politique pour accroître la participation sociale des personnes. Lors de l'élaboration de cette politique, l'ASTAQ avait élaboré des commentaires auprès du gouvernement et ce, afin d'illustrer ses préoccupations face à cette importante politique.

Le Ministère de la Santé et Services Sociaux nous a répondu d'attendre le *PLAN d'ACTION* qui découle de ladite politique soit élaborée, car ce n'est seulement qu'à ce moment où l'ASTAQ pourra réagir ou encore revendiquer.



Or, après plusieurs tentatives pour obtenir une copie du document de travail de ce plan d'action découlant de la politique, nous avons constaté qu'il y a très peu d'éléments qui visent le transport adapté et, aucun élément ne soulève le besoin de financement supplémentaire pour permettre aux OTA d'augmenter l'offre de service.

Quatre (4) actions seulement visent le transport adapté et aucune d'elle ne parle de financement. On y parle de concertation des milieux municipaux, de problèmes de coordination et de complémentarité entre les services existants et, finalement il est demandé aux municipalités non desservies de trouver des pistes solutions.

La nouvelle politique *À PART ENTIÈRE* vise un bel objectif et le projet du plan d'action couvre une réalité très large pour les personnes handicapées. Ainsi, l'ASTAQ est tout à fait d'accord avec l'importance de favoriser et de faciliter la participation citoyenne sous toutes les facettes pour les personnes handicapées mais, il n'en demeure pas moins que selon nous, la pierre angulaire pour cette réalisation se retrouve dans le financement.

Également, lors des consultations régionales, les participants identifiaient souvent une relation directe entre les obstacles et le financement face au transport. Que l'on parle de plage horaire, de flexibilité, de transport hors-territoire ou de transport inter MRC, les limitations sont directement en relation avec les argents disponibles. Comment se fait-il que les personnes ayant rédigé ce document n'aient pas retenu cet élément? Selon nous, que nous parlions de participation sociale pour l'éducation, pour le travail, pour le loisir ou autres, les personnes ont besoin de se déplacer, ont besoin de s'y rendre.

Actuellement, la volonté gouvernementale semble se limiter au transport collectif puisqu'il n'y a qu'à ce niveau seulement que l'on retrouve de nouveaux programmes de subvention et ceux-ci ne visent pas vraiment les OTA. Aucune pression ne semble être envisagée par l'OPHQ auprès du MTQ afin d'augmenter le soutien dévolu au transport adapté. Encore pire, au moment d'écrire ces lignes, le renouvellement du programme d'aide n'est pas encore signé.

L'élaboration d'une politique gouvernementale et la mise en œuvre d'un plan d'action à teneur provinciale, doivent avoir les moyens de ses ambitions et non pas se reposer uniquement sur les milieux locaux.

Merci de prendre connaissance de ce rapport et à bientôt.

André Beaudry,
Vice-président de l'ASTAQ

FORMULAIRE D'ADMISSION.

M. Denis Bellerose résume les actions posées dans le dossier du formulaire d'admission. Mme Micheline Martel fait part aux membres du CA d'une lettre provenant de l'ARUTAQ concernant la carte d'accompagnement.

Une lettre sera envoyée à Mme Johanne Huot pour demander une rencontre puisque dans le formulaire proposé par cette dernière, elle ne tient pas compte de nos commentaires. C'est pourquoi une rencontre s'avère nécessaire et ce, pour un enlèvement final avec l'appui des autres organismes.

Mme Martel communiquera avec M. Jacques Demers de Québec et M. Denis Bellerose communiquera avec Mme Bouchard du ROTAQ et Mme Buto de l'ARUTAQ afin de leur demander leur soutien.

Rapport de la représentante déléguée (autres sujets)

Nous aurons quatre (4) kiosques au Congrès/AGA qui se veulent tous très intéressants. Puisque le Comité de travail est à préparer le déroulement, il est possible que deux personnes qui, en plus de leur kiosque, aimeraient être conférenciers. De plus, certains commanditaires nous ont demandé de leur donner un temps de parole. Je leur ai fait part que les membres du CA ont accepté leur demande et ils se disent très satisfaits. Cette manière de faire se veut une première et les commanditaires félicitent l'ASTAQ.

RECRUTEMENT

Bienvenue à Madame Nathalie Ouimet de La Pocatière est maintenant membre de l'ASTAQ.

J'attends une réponse d'un autre organisme qui semble intéressé à se joindre à nous.

En ce qui concerne les autres dossiers sur lesquels j'ai travaillé, ces derniers seront soumis au Comité/Congrès à une prochaine rencontre.

Nicole Doiron
Représentante déléguée de l'ASTAQ

SITE INTERNET

Vous avez un site internet et vous aimeriez en informer les autres services? Alors, n'hésitez pas à le faire parvenir à Nicole Doiron nicr@distributel.net et il nous fera plaisir de le diffuser. De plus, votre site sera inclus dans le site internet de l'ASTAQ à la rubrique « Membres ».

Voici le nouveau site du Regroupement des Personnes Handicapées Région du Haut-Richelieu Inc. organisme délégué pour le transport adapté du Haut-Richelieu : www.rphrhr.com. Alors, lorsque le temps vous le permettra, naviguez sur notre site et vous pourrez mieux nous connaître.

Merci d'être membre de l'ASTAQ et ***Bonne lecture***



[Taptexte de la citation.]

The logo for the 'Section COMMÉRAGE' is displayed in a blue, stylized, bubbly font with a white outline. It is contained within a rectangular box with a thin black border. A grey arrow-shaped graphic points from the left side of the box towards the text.

NOTE : MES SOURCES DEMEURENT CONFIDENTIELLES.

SELON UNE RUMEUR, IL PARAÎT QUE :

Le 11 décembre dernier, ROULI-BUS a souligné son 25^e anniversaire. Notre ami André Beaudry, maître de cérémonie, a très bien fait les choses. Alors André,

TOUTES NOS FÉLICITATIONS !

Les commères se font rares. Alors, vous avez des potins ou commérages, faites-les moi parvenir. Votre nom ou organisme demeureront confidentiels. Seulement entre vous et moi, à moins que vous vouliez le diffuser évidemment.

Jean-Paul Normandin, éditeur

Trésorier de l'ASTAQ

Nicole Doiron, mise en page

Représentante déléguée de l'ASTAQ

Tél: 450-438-1915

Cell: 514-978-1915

Courriel: nicr@distributel.net

www.astaq.ca www.astaq.ca

*M*erci à notre partenaire et commanditaire officiel

«Autobus Girardin Inc.» qui permet, grâce à sa participation, la diffusion de notre médium d'information «Le Calepin de l'ASTAQ».





DENIS HAMELIN
Véhicules spécialisés
Specialized vehicles

Cell.: (819) 475-2159
Sans frais / Toll free: (800) 567-1467
Télec. / Fax: (819) 477-9339
Courriel / E-mail: d.hamelin@girardin.com

A. GIRARDIN INC.

Autoroute Transcanadienne, Drummondville (Québec) J2B 6V4
Site internet / Web site: www.autobusgirardin.com